



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Nord-Pas-de-Calais-Picardie

Relevé de décisions de la séance du 30 août 2016

Président de la séance : Michèle Rousseau

Autres membres présents :

- Etienne Lefebvre
- Philippe Ducrocq
- Valérie Morel
- Denise Lecocq

Remarques particulières sur les personnes ayant délibéré : *Denise Lecocq, qui ne délibérait pas ce jour-là, n'a pas participé aux débats sur le PLU de Liesse-Notre-Dame*

I. Décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- PLU de Tincques
- Carte communale de Ployron
- PLU de Clarques

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- PLU de Sin-le-Noble
- PLU de Braine

II. Avis sur un dossier soumis à évaluation environnementale

- PLU de Liesse-Notre-Dame
- PLU de Fort-Mahon

Délibération sur un cadrage préalable formel

Néant

Désignation d'un coordonnateur de la MRAe pour un dossier non soumis à délibération collégiale

Néant

III. Autres décisions

- Néant

Le président de la séance